

Renforcer l'engagement dans le processus de suivi réactif du patrimoine mondial

En ligne, le 23 juin 2025
Siège de l'UNESCO, Paris, du 7 au 9 juillet 2025

Préambule

La 7e édition du Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial a été organisée par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ICCROM et l'UICN, dans le cadre du Programme de leadership pour le patrimoine mondial. Le Forum a réuni 18 professionnels responsables de la gestion de 17 biens du patrimoine mondial, situés dans 17 pays¹.

Cette édition du Forum a été rendue possible grâce à la contribution de nombreux donateurs, soulignant l'intérêt croissant pour le soutien au Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial en tant que plateforme essentielle pour soutenir la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. Les participants expriment leur gratitude à la République de Bulgarie pour son soutien financier ; à la République d'Irlande, à la République de Corée et à l'ICCROM pour avoir soutenu la participation de 9 gestionnaires de sites ; et à la République d'Azerbaïdjan pour sa contribution à l'interprétation anglais-français pendant le Forum. Les participants remercient également l'Association des sites français du patrimoine mondial et la Ville de Paris pour la coordination et le soutien apportés à l'organisation de la visite du bien du patrimoine mondial « Paris, rives de Seine », ainsi que la Fondation Le Corbusier pour la visite de la Maison la Roche, élément du bien du patrimoine mondial « L'Œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne ».

Les gestionnaires de sites rappellent au Comité du patrimoine mondial les précédentes déclarations du Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial présentées lors des sessions 41 COM (Cracovie, 2017), 42 COM (Manama, 2018), 43 COM (Bakou, 2019), 44 COM (en ligne/Fuzhou, 2021), 45 COM (Riyad, 2023) et 46 COM (New Delhi, 2024). Ces déclarations mettent en évidence les principaux défis et problèmes à relever pour garantir que les gestionnaires de sites puissent gérer et conserver efficacement le patrimoine mondial pour les générations présentes et futures.

Souligner l'importance du processus de suivi réactif pour une action collaborative

Le suivi réactif est un processus statutaire clé de la Convention du patrimoine mondial qui permet de surveiller l'état de conservation des biens du patrimoine mondial. Il incombe aux États parties de s'engager dans ce processus. Les gestionnaires de sites reconnaissent qu'il s'agit d'un mécanisme constructif pour mobiliser la communauté internationale afin qu'elle fournisse une assistance technique et renforce la conservation et la gestion des biens du patrimoine mondial confrontés à des défis. Il offre une occasion précieuse de collaboration à tous les niveaux, en réunissant les gestionnaires de sites, les institutions gouvernementales nationales, le Secrétariat et les organisations consultatives.

Engager un large éventail d'acteurs dans le processus de suivi réactif

La mise en œuvre efficace du processus de suivi réactif nécessite l'engagement significatif et approprié d'un large éventail d'acteurs, au-delà des autorités nationales chargées du patrimoine. Les gestionnaires de sites soulignent l'importance d'associer les représentants nationaux et locaux, les décideurs, les organisations de la société civile et les ONG concernées qui contribuent à la conservation et à la gestion des biens du patrimoine mondial.

¹ Albanie, Bulgarie, Chili, Chine, Équateur, France, Kirghizistan, Liban, Maroc, Mozambique, Macédoine du Nord, République de Corée, Suriname, Suède, Ukraine, Ouzbékistan, Zimbabwe.

En particulier, les peuples autochtones et les communautés locales associées aux biens du patrimoine mondial doivent être activement impliqués à toutes les étapes du processus, de la préparation à la mise en œuvre. Leurs droits, leurs visions du monde et leurs liens profonds avec ces lieux patrimoniaux doivent être reconnus et respectés. Une participation inclusive renforce la légitimité, la transparence et la pertinence du processus de suivi réactif et contribue à garantir que les mesures de suivi sont réalistes, ancrées localement et soutenues par les responsables de leur mise en œuvre.

Sensibiliser aux obligations énoncées dans la Convention/les exigences du patrimoine mondial afin de renforcer le suivi réactif

Il est essentiel de sensibiliser les acteurs gouvernementaux et les décideurs au processus de suivi réactif et aux exigences plus larges en matière de conservation et de gestion afin de créer un environnement propice à la protection à long terme et à la conservation efficace des biens du patrimoine mondial. Les gestionnaires de sites soulignent la nécessité d'une meilleure compréhension et reconnaissance des engagements pris par les États parties dans le cadre de la Convention. Ils soulignent l'importance de rendre l'information plus accessible — par exemple en traduisant les documents clés dans les langues nationales et locales, en améliorant la communication publique et le partage d'informations — afin de garantir que tous les niveaux administratifs concernés soient informés et impliqués dans la mise en œuvre des résultats du suivi réactif. Une sensibilisation et un soutien accrus de la part des gouvernements nationaux et locaux peuvent renforcer la coordination, améliorer l'allocation des ressources et renforcer les engagements à long terme en faveur de la protection de la valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial.

Reconnaître et soutenir le rôle central des gestionnaires de sites dans le processus de suivi réactif

Les gestionnaires de sites sont les principaux acteurs sur le terrain chargés de la protection, de la conservation et de la gestion quotidiennes des biens du patrimoine mondial et de leurs zones tampons respectives. À ce titre, les États parties devraient reconnaître la contribution essentielle des gestionnaires de sites au processus de suivi réactif et garantir leur participation active à toutes les étapes : depuis le début du processus de suivi réactif, la préparation et la mise en œuvre des missions de suivi, la rédaction des rapports sur l'état de conservation, jusqu'à la coordination et la mise en œuvre des recommandations et des décisions du Comité du patrimoine mondial.

Un renforcement ciblé des capacités est nécessaire pour renforcer l'engagement des gestionnaires de sites dans le suivi réactif et d'autres processus du patrimoine mondial et leur fournir les connaissances et les outils nécessaires pour relever efficacement les défis, contribuer à une prise de décision éclairée et s'engager de manière constructive avec les autres acteurs concernés. Les espaces de mise en réseau tels que le Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial offrent une occasion unique aux gestionnaires de sites d'échanger leurs expériences, de partager des solutions pratiques et de contribuer à la création d'une communauté de pratique solide où ils peuvent se soutenir mutuellement pour relever des défis communs. Il convient d'envisager la création de plateformes et de cadres en ligne où les gestionnaires de sites peuvent se rencontrer et échanger.

La voie à suivre

Pour l'avenir, les gestionnaires de sites soulignent la nécessité d'un dialogue et d'une collaboration renforcés afin de rendre le processus de suivi réactif plus accessible, plus participatif et mieux à même de soutenir les efforts sur le terrain. Les missions de suivi ne doivent pas seulement porter sur les menaces existantes, mais aussi aider à identifier les facteurs émergents, favoriser les possibilités de renforcer la gestion des sites et reconnaître les bonnes pratiques.

Le langage et la structure des rapports de mission doivent être clairs et faciles à comprendre par les personnes chargées de mettre en œuvre leurs recommandations. Les mesures proposées doivent être réalistes quant au calendrier et aux ressources nécessaires à leur mise en œuvre. Si certaines recommandations peuvent être mises en œuvre directement par les gestionnaires de sites et les institutions patrimoniales, d'autres peuvent nécessiter des efforts à long terme, notamment une coordination avec d'autres secteurs. La participation active des peuples

autochtones et des communautés locales est également essentielle pour garantir que le suivi des recommandations soit inclusif, pertinent et ancré dans les réalités locales.

Les gestionnaires de sites demandent que des mécanismes tels que l'Assistance internationale soient mieux liés au processus de suivi réactif. Des ressources financières et techniques adéquates sont essentielles pour assurer un suivi rapide et significatif des décisions du Comité du patrimoine mondial et des recommandations des missions. Dans de nombreux cas, les gestionnaires de sites et les autorités nationales ont besoin d'un soutien supplémentaire pour mener à bien les actions nécessaires, en particulier lorsque la collaboration à long terme ou multisectorielle est nécessaire.

Enfin, les gestionnaires de sites rappellent aux États parties que la Convention du patrimoine mondial est un cadre juridique établi pour protéger les lieux patrimoniaux importants pour l'humanité tout entière grâce à un cadre de coopération internationale. Les conflits et les interactions néfastes entre les États parties mettent en danger les lieux patrimoniaux, ce qui a des répercussions sur le travail des gestionnaires de sites et sur la vie des personnes qui les chérissent, les apprécient et les protègent.